

Grégory SCHNEIDER
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE AU 31/12/2023

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

**13, Rue Martin Bucer
67000 STRASBOURG**

**Association inscrite au Registre des Associations du tribunal d'instance de
STRASBOURG sous les références : Volume 53 – Folio n°107**

11 rue du Miracle 67000 STRASBOURG
SIRET : 491 221 594 00022
Tél. :03.90.29.92.00
e-mail : g.schneider@dualys.fr
Code IBAN : FR76 3008 7330 4300 0210 7530 122

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

**13, Rue Martin Bucer
67000 STRASBOURG**

**Association inscrite au Registre des Associations du tribunal d'instance de STRASBOURG
sous les références : Volume 53 – Folio n°107**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Au regard des méthodes comptables appliquées, nous n'avons pas d'observations spécifiques à formuler sur l'arrête des comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'Administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE 2023

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 20 juin 2024

Grégory SCHNEIDER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	11 368	11 368		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	794 191	780 594	13 598	79 087
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 015		1 015	1 015	
Prêts					
Autres immobilisations financières	49 945		49 945	49 280	
	TOTAL (I)	856 520	791 962	64 559	129 382
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 035		1 035	5 375
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	488 605		488 605	999 058	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 134 353		4 134 353	3 275 311	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	91 596		91 596	71 996
	TOTAL (II)	4 715 589		4 715 589	4 351 739
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 572 109	791 962	4 780 148	4 481 122
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			49 945	49 280
	(3) dont à plus d'un an				



Bilan Passif

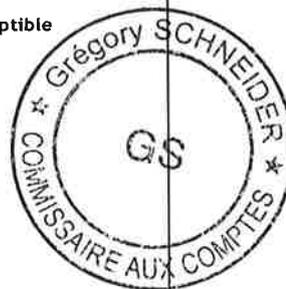
		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 466 760	735 663
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	246 535	731 097	
Total des fonds propres (situation nette)	1 713 295	1 466 760	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	1 713 295	1 466 760	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	462 433	740 290
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Total des fonds reportés et dédiés	462 433	740 290	
Provisions	Provisions pour risques	418 866	367 517
	Provisions pour charges		
Total des provisions	418 866	367 517	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 105	52 510
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 485	126 687
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	896 036	773 245
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 760	3 754	
Autres dettes	903 543	463 896	
Produits constatés d'avance	178 623	486 462	
Total des dettes	2 185 553	1 906 555	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	4 780 148	4 481 122	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	246 535,13	731 096,79	
(1) Dont à moins d'un an	2 185 553	1 899 178	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 726	1 236	



Compte de Résultat

1/2

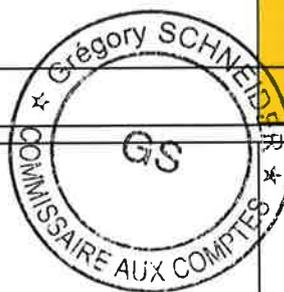
		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	9 130	10 340
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 307 607	6 135 134
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	76 681	84 694
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	61 629	68 645
Utilisations des fonds dédiés		162 204	
Autres produits	21	853	
	Total des produits d'exploitation	6 455 068	6 461 870
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 489 546	1 185 065
	Aides financières	373 646	351 342
	Impôts, taxes et versements assimilés	359 625	323 725
	Salaires et traitements	2 821 901	2 540 037
	Charges sociales	1 007 473	922 697
	Dotation aux amortissements et dépréciations	65 489	73 756
	Dotation aux provisions	51 349	27 094
	Reports en fonds dédiés	6 805	286 662
Autres charges	9 139	10 763	
	Total des charges d'exploitation	6 184 973	5 721 141
	RESULTAT D'EXPLOITATION	270 095	740 729



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		270 095	740 729
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 621	1 356
	Total des produits financiers	2 621	1 356
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	448	1 102
	Total des charges financières	448	1 102
RESULTAT FINANCIER		2 172	254
RESULTAT COURANT avant impôts		272 267	740 983
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 342	35 454 4 254
	Total des produits exceptionnels	2 342	39 707
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 990	49 521
	Total des charges exceptionnelles	27 990	49 521
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(25 648)	(9 814)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		84	72
TOTAL DES PRODUITS		6 460 031	6 502 933
TOTAL DES CHARGES		6 213 496	5 771 836
EXCEDENT ou DEFICIT		246 535	731 097
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			



Etats financiers au 31/12/2023



Annexes

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **4 780 148** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **6 460 031** euros
 - un total charges de **6 213 496** euros

 - dégage un résultat de **246 535** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.



Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03) et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il s'agit du premier exercice où la mise en application de ce règlement ANC n°2018-06 est obligatoire. Ce dernier entraîne des changements de méthode comptables avec effet rétrospectif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat. Néanmoins, concernant la présentation des comptes de l'Association, ces changements n'ont pas d'impacts significatifs

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 780 148 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 460 031 euros** et un total **charges** de **6 213 496 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **246 535 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	37 253				25 885	11 368
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 253				25 885	11 368
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	651 125				5 805	645 320
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	249 900				101 028	148 871
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	901 024				106 833	794 191
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	1 015					1 015
Prêts et autres immobilisations financières	49 280		665			49 945
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 296		665			50 961
TOTAL	988 573		665		132 718	856 520

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	37 253		25 885	11 368
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 253		25 885	11 368
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	573 033	64 494	5 805	631 722
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	248 904	995	101 028	148 871	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	821 938	65 489	106 833	780 594	
TOTAL		859 191	65 489	132 718	791 962

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	367 517	51 349		418 866		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		367 517	51 349		418 866	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		367 517	51 349		418 866	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		51 349			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	49 945	49 945	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	1 035	1 035	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 127	5 127	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	483 479	483 479	
Charges constatées d'avance	91 596	91 596		
TOTAL DES CREANCES		631 181	631 181	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 726	1 726		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 380	7 380		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	194 485	194 485		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	511 575	511 575		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	308 654	308 654		
	Impôts sur les bénéfices	84	84		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	75 723	75 723		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 760	3 760		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	903 543	903 543			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	178 623	178 623			
TOTAL DES DETTES		2 185 553	2 185 553		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		43 875			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			91 596
ASSURANCE		18 793	
METIERS 360		1 650	
SOUS-TRAITANCE		635	
MAINTENANCE		18 000	
DOCUMENTATION		363	
LOCATIONS		766	
LOYERS IMMOBILIERS ET CHARGES LOCATIVES		43 043	
HOMIRIS		4 554	
FRANFINANCE		3 792	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			91 596

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			178 623
DREETS - CEJ		178 623	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			178 623

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	735 663	731 097		1 466 760
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	731 097	246 535	731 097	246 535
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 466 760	977 632	731 097	1 713 295

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressour ces	Fonds à engager au début de l'exer cice	Utilisation en cours d'exer cice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressour ces affectées	Fonds r estant à engager en fin d'exer cice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	740 290	284 662	6 805	462 433
TOTAL	740 290	284 662	6 805	462 433

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressour ces	Fonds à engager au début de l'exer cice	Utilisation en cours d'exer cice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressour ces affectées	Fonds r estant à engager en fin d'exer cice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FEAJ	177 509			177 509
Bonis Innov'Emploi	99 489			99 489
SDTC GJ Dotation exceptionnelle	165 600			165 600
Eurométropole - FAJ Aides directes	284 662	284 662		
Eurométropole - FAJ Acquis logiciel	11 030			11 030
Taxe d'apprentissage - Randstad	2 000			2 000
Taxe d'apprentissage 2023 Soltéa			6 805	6 805
Totalisation	740 290	284 662	6 805	462 433

Annexe libre

Description de l'objet social de l'association, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association a pour objet général d'accueillir, informer et d'orienter tout public rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, de les accompagner dans leur parcours d'insertion pour favoriser leur accès à l'emploi.

Description des moyens mis en oeuvre

Afin de réaliser son objet, l'association se propose de recourir aux moyens d'actions suivants:

- conclusion de conventions de partenariat avec les acteurs de l'Etat et des collectivités locales, et plus généralement avec tout organisme public ou privé intéressé aux problématiques de l'insertion professionnelle,
- participation, seule ou avec d'autres organismes, à des appels à projets ou à des appels d'offres,
- conception et/ou animation de modules de formation,
- vente de manière permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- édition, publication et diffusion de documents, ouvrages, articles sous tous supports médias entrant de le cadre de l'objet ci-dessus ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- participation au capital de sociétés ou groupements ou à la création, ou bien adhésion à des organismes dans but lucratif dont les activités sont de nature à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet ci-dessus.

Subventions octroyées

Les subventions d'exploitation octroyées au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 6 307 607 €.

La répartition est la suivante :

- Eurométropole : 993 671 €;
- DREETS : 3 317 980 €;
- CEA : 641 195 €;
- Région Grand Est : 524 154 €;
- FSE : 252 300 €;
- Pôle Emploi : 332 600 €;
- Ville de Strasbourg : 140 000 €;
- Communes : 89 000 €;
- Interreg : 9 901 €;
- Autres : 6 805 €.

Provisions

Annexe libre

Les provisions à la clôture de l'exercice concernent :

- le risque lié au FSE pour 310 016 €
- le risque lié au FEDER pour 13 972 €
- le risque lié à l'IEJ pour 12 619 €
- le risque lié à la plateforme 1 pour 15 010 €
- le risque lié à la plateforme 2 Job Coaching pour 37 433 €
- le risque lié à REAJI pour 1 831 €
- les risques sociaux pour 27 985 €

Les dotations de l'exercice 51349 € correspondent à l'ajustement du risque lié au FSE, au FEDER et au consortium des plateformes et aux risques sociaux.

Engagements donnés

Les engagements en matière d'indemnités conventionnelles payables lors de départs volontaires à la retraite des

salariés de la MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI sont valorisés à un montant de 390 508 € .

L'évaluation

est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des dispositions prévues par la convention collective,

d'une hypothèse de turn over faible et de la table de mortalité publiée par l'INSEE. Le taux d'actualisation

retenu est l'IBOXX au 31/12/2023 soit 3,20 %.

Engagements reçus :

En contrepartie du risque lié au financement de départs à la retraite, la MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI a souscrit un contrat d'assurance couvrant partiellement ce risque. Le montant doté au 31/12/2023

au fonds IFC s'est élevé à 330 037 €.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 14 350 € .

